



**Syndicat Autonome des Fonctionnaires et Agents  
chargés du Contrôle des Transports Terrestres**

**Madame la Ministre de l'Ecologie  
Delphine BATHO**

**246 boulevard St Germain  
75006 PARIS**

Caen, le 10 septembre 2012.

Madame la Ministre,

Nous vous avons adressé un courrier le 26 juillet dernier au sujet de la fusion programmée du corps des Contrôleurs des Transports Terrestres dans celui des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable, fusion confirmée alors par le conseiller social de Monsieur CUVILLIER, Jean-Marc AMBROSINI.

Nous vous demandions d'agir afin de sauver le corps des contrôleurs des transports terrestres, car fusionner 490 agents spécialisés dans un corps de 7000 agents d'administration générale est tout simplement un non sens.

Or, nous avons appris que le décret de fusion des corps administratifs de catégorie B a bien été signé par vous, madame la ministre, courant août et qu'il est désormais chez monsieur le 1er ministre. Ce décret devrait être publié en septembre. Nous sommes extrêmement amères et en colère de l'issue de cette fusion, nous pensions qu'une nouvelle équipe ministérielle pourrait entendre nos arguments de bon sens opposés à l'aspect dogmatique de réduction des corps prôné par la fonction publique. Nous voulions préserver la spécificité de nos missions au sein d'un corps distinct, gage de reconnaissance sur l'importance de nos missions et gage de confiance envers des agents impliqués, efficaces et professionnels.

D'ailleurs les nouvelles missions qui nous sont dévolues par le ministère en terme de contrôle technique et d'éco-taxe sont la preuve que nos compétences sont uniques, que nous sommes indispensables et donc que le contexte issu de la fusion ne pourra que démotiver des contrôleurs face à ce surplus de responsabilités. Surplus de responsabilités non reconnu en terme statutaire, insuffisant en terme indemnitaire et ingérable en terme de charge de travail.

Il y a peu de temps à la Rochelle, l'un de nos collègues a pu vous exposer personnellement notre situation et nos attentes. Lors de cette entrevue informelle, il semble que vous ayez fait preuve d'une écoute attentive à ce sujet. C'est la raison pour laquelle nous reprenons contact aujourd'hui avec l'espoir de pouvoir s'entretenir directement avec vous de la situation des Contrôleurs des Transports Terrestres.

Même si nous prenons acte de la nouvelle donne statutaire, nous pensons que la problématique du contrôle des transports mérite un nouveau départ et de nouvelles perspectives, à l'aube d'une libéralisation totale du transport routier européen et donc de ses conséquences sociales et économiques. Seul un contrôle fort et donc des agents reconnus permettront d'agir face à un libéralisme sauvage dans ce secteur.

C'est pourquoi, nous souhaitons que vous nous receviez afin d'exposer la situation du contrôle et des contrôleurs ainsi que les perspectives d'avenir.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le secrétaire général

Pierre GUERIF.